

Travaux

Arrêté municipal du 25/01/2022 : Du 28 janvier 2022 jusqu'à la finalisation des travaux, le stationnement sera interdit dans la zone d'intervention mobile en raison d'une installation de l'éclairage public par la société Citelum.

Arrêté municipal du 14/02/2022 : Du 01 Juin 2022 jusqu'à la finalisation des travaux, la vitesse de circulation est réglementée à 30 km/h en raison des travaux de construction de logements par la société Latitudes, rue Victor Hugo.

Arrêté municipal du 02/05/2022 : Du 02 Juin 2022 et pour 60 jours calendaires, circulation restreinte et vitesse réglementée à 30 km/h en raison des travaux de branchement d'assainissement neuf, rue Jean Jaurès.

Arrêté municipal du 03/05/2022 : Du 02 Juin 2022 et pour 60 jours calendaires, circulation restreinte et vitesse réglementée à 30 km/h en raison des travaux de branchement d'assainissement neuf, rue Voltaire et cours d'Autel.

Arrêté municipal du 10/05/2022 : Du 11 mai 2022 au 31 octobre 2022, stationnement interdit et vitesse réglementée à 30 km/h au gré du chantier mobile d'entretien des peintures routières dans toute la commune.

Arrêté municipal du 24/05/2022 : Du 7 juin 2022 et pour 60 jours calendaires, la vitesse est réglementée à 30 km/h, rue Danton.

Arrêté municipal du 27/05/2022 : Du 9 mai 2022 et pour 62 jours calendaires, la vitesse est réglementée à 30 km/h, face au 26 rue Pierre Curie.

Travaux sur le parking des écoles, rue Jules Guesde

Le stationnement sera interdit sur le parking du 11 juillet jusqu'à la rentrée des classes, en raison des travaux de rénovation.

Festivités prévues pour la Fête Nationale

- Le 9 juillet, retraite aux flambeaux suivie d'un concert. Rendez-vous place Jacques Duclos à 21h00 pour la distribution des lampions. Puis départ du cortège à 21h30 vers la plaine sportive, où le concert de Traffic #onfire, aura lieu, avec en première partie, Samuel Wuillot (reprise de Johnny Hallyday).

- Défilé du 14 juillet, rassemblement rue Jacques Prévert, départ à 11h00. Retour au parking de la salle des fêtes. Le vin d'honneur aura lieu à la salle des Sports B.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces manifestations.

LE BIMESTRIEL

N° 5 Juillet / Août 2022

D'HÉRIN

Fort de ses quartiers !



Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances permet de demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller son domicile durant ses vacances. Pour bénéficier de ce service rendez-vous sur cette page : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Registre des personnes vulnérables

La Ville a mis en place un registre des personnes âgées isolées de plus de 65 ans, handicapées, sans aide ou fragilisées par la maladie. L'inscription sur ce registre est basée sur le volontariat. Ce dispositif permet de vous aider en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Les personnes vulnérables inscrites sur le registre pourront ainsi obtenir les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Vous êtes ou vous connaissez un tiers concerné? Le formulaire d'inscription volontaire est disponible auprès du C.C.A.S. (tél : 03.27.20.06.18).

Vigilance sécheresse

Le département du Nord a été placé en état de vigilance sécheresse jusqu'au 30 septembre 2022. Les habitants sont invités à réduire leur consommation d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables.

Horaires d'été d'ouverture de la mairie

Du 11 juillet au 26 août, de 8h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30. Uniquement pour l'accueil. Les autres services restant ouverts aux horaires habituels.

Horaires d'été d'ouverture du cimetière

Du 31 mars au 1er novembre, de 8h00 à 19h00.

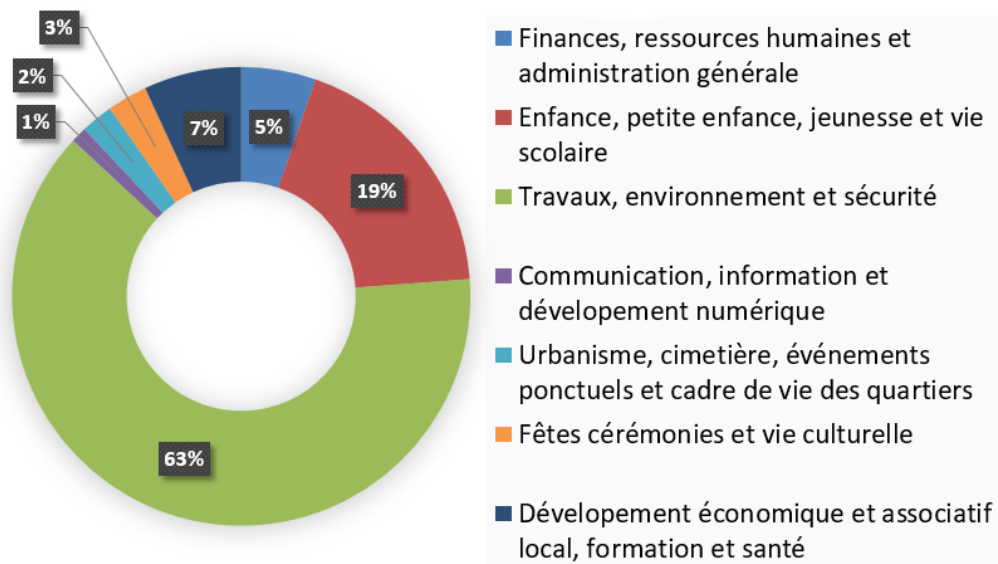
INFORMATIONS MUNICIPALES

Informations budgétaires de la commune

Taux d'impôts locaux identiques à 2021

Foncier bâti : 46,14%
Foncier non bâti : 105,88%

Répartition du budget alloué à chaque délégation



Gestion du budget de la commune ramené à 100€

Recettes

50 € - Impôts et taxes
23 € - dotations et subventions
2 € - produits et services
2 € - remboursement absences
18 € - subventions investissement
5 € - compensation TVA
et excédent de fonctionnement

dépenses

34 € - charges de personnel
5 € - charges de gestion courante
20 € - charges d'entretien et de gestion
5 € - charges financières et emprunt
32 € - investissement
4 € - dépenses imprévues

Ordre du jour du conseil municipal du 30 juin

Finances – Personnel Communal

Adoption M 57
Apurement Compte 1069
Décision Modificative n°1 – BP 2022
SIGH – Garantie d'emprunt
AFAC - Convention
Débat sur la protection sociale complémentaire
Mise à jour du Tableau des effectifs

Urbanisme

Dénomination future résidence
Cession de terrain – rue du Moulin
Déclassement de terrain – rue DANTON
Permis de louer